

Séance de premier contact

Trois heures pour évaluer votre Conseil d'administration et poser les bases d'une gouvernance adaptée à votre entreprise.

INTRODUCTION

Par où commencer avec la gouvernance ? La question revient chez presque tous les dirigeants. Et derrière elle s'en cachent d'autres, rarement posées à voix haute : « Je n'ai pas de Conseil, qu'est-ce que cela m'apporterait vraiment ? » « Vais-je perdre le pouvoir de décision dans ma propre entreprise ? » « Je suis seul actionnaire, avec un employé : la gouvernance me concerne-t-elle ? » « Et ma documentation obligatoire, est-elle seulement en place ? »

Bonne nouvelle : une gouvernance bien conçue ne retire rien au propriétaire, elle protège ses décisions, son entreprise et son patrimoine.

Trois heures suffisent pour y voir clair. Nous évaluons votre situation et vous donnons les principes de gouvernance adaptés à votre industrie, à votre taille et à la nature de votre entreprise, sans jargon, sans démarche lourde, sans engagement.

À l'issue de la séance, vous savez exactement où vous en êtes, ce qui est en règle, ce qui manque, et par où commencer.

VOTRE SITUATION

Vous voulez un premier avis professionnel sur votre gouvernance, sans engagement lourd.

La séance de premier contact est conçue comme une porte d'entrée, au forfait accessible, pour objectiver la situation avant toute décision.

PUBLIC CONCERNÉ

- Conseils d'administration de PME ;
- Propriétaires et actionnaires d'entreprises ;
- Présidentes et présidents de CA ;
- Administrateurs uniques de PME ;
- Sociétés qui découvrent la gouvernance ;
- J'ai un projet comment débiter ;

VOS ENJEUX, NOS RÉPONSES

- Obtenir rapidement un regard professionnel sur votre Conseil.
- Comprendre les principes de gouvernance applicables à votre situation.
- Identifier les points forts et les manques les plus importants.
- Décider de la suite en connaissance de cause.

RISQUES TRAITÉS ET BÉNÉFICES

Un premier regard professionnel et structuré, sans engager une démarche lourde.

Des préconisations concrètes et hiérarchisées, utilisables immédiatement.

Des principes de gouvernance introduits selon votre industrie, votre taille et la nature de votre entreprise.

Une décision éclairée sur la suite : poursuivre seuls, ou accompagnés.

NOTRE DÉMARCHE**CONTENU** Les trois heures, pas à pas

- Un échange structuré sur votre société : actionnariat, organes, fonctionnement actuel ;
- L'évaluation initiale de votre Conseil d'administration ;
- L'introduction aux principes de gouvernance adaptés à votre situation ;
- L'identification des points d'attention prioritaires ;
- Une restitution claire : ce qui va bien, ce qui doit évoluer.

DÉROULEMENT Et après la séance

- Un rapport écrit avec les préconisations relevées vous est remis ;
- Il vous appartient : vous en faites ce que vous souhaitez, sans aucune obligation ;
- Si vous le souhaitez, il sert de point de départ à un diagnostic complet ou à la mise en place de vos règlements.

FORFAIT Prestation et référence**CON-007** Séance de premier contact (3 heures)

Forfait — CHF 800 HT

CADRE ET CONFIDENTIALITÉ

Indépendance : les échanges restent strictement confidentiels et la prestation est menée sans aucun conflit d'intérêts. Les documents produits appartiennent à votre société et ne sont partagés avec personne d'autre.

POURQUOI MAINTENANT

Trois heures aujourd'hui peuvent éviter des mois de complications demain : c'est le moyen le plus simple de savoir où vous en êtes.

INFORMATIONS PRATIQUES**DURÉE**

3 heures

LANGUES

Délivrable en FR ou EN

DATES

À convenir avec vous

LIEUX

Dans votre entreprise ou en lieu neutre

PRIX

CHF 800 HT, forfait

RÉFÉRENCE

CON-007

Réservez votre séance de premier contact dès maintenant.

Des conseils éprouvés, en phase avec la législation. conseil@swissawa.ch · www.swissawa.ch